



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW

LA CAISSE DÉMENT FORMELLEMENT LES CONCLUSIONS TROMPEUSES ET ALARMISTES D'UN REPORTAGE

Montréal, le 16 avril 2010 – Un reportage diffusé hier soir à une chaîne de télévision prétend que les épargnes des Québécois confiées à la Caisse de dépôt et placement pourraient subir des pertes supérieures à celles encourues en 2008, si un scénario semblable à celui vécu cette année-là se reproduisait. La direction de la Caisse tient à affirmer catégoriquement que la conclusion de ce reportage est fautive pour les raisons suivantes :

- Pendant l'année 2009, la Caisse a introduit dans le cadre de son programme de renforcement de la gestion de risques le calcul de la Valeur à risque (Var) avec un niveau de confiance de 99 % sur une période historique de 1 300 jours.
- Les résultats des calculs obtenus en appliquant cette méthodologie ne peuvent d'aucune façon permettre d'estimer, sur la base d'un événement spécifique tel que celui qui s'est produit en automne 2008, le montant de la perte qu'un portefeuille subirait si ce tel événement se reproduisait à nouveau.
- Cette méthodologie vise à estimer le risque d'un portefeuille en annualisant la perte potentielle de celui-ci, c'est-à-dire en supposant le réinvestissement des sommes perdues tout au long de l'année de manière à maintenir le même niveau de risque. En somme, cette méthodologie fait en sorte de répéter plusieurs fois dans l'année les effets sur le portefeuille des pires événements défavorables.
- Il est inapproprié de faire un lien entre le calcul de la Var 99% et un événement historique spécifique. Cette méthodologie ne vise d'aucune façon cet objectif. Elle vise à donner aux gestionnaires de la Caisse les moyens d'évaluer et de gérer dynamiquement le risque des portefeuilles.
- Toutes les estimations montrent que le risque actuel de la Caisse est largement inférieur à la perte de 40 milliards de dollars enregistrée en 2008, a fortiori aux 50 milliards de dollars cités dans le reportage.

- En outre, pendant 2009, la Caisse s'est dotée des meilleures pratiques et mécanismes de gestion du risque tels le calcul quotidien de la Var, le suivi quotidien de ses liquidités et des tests de tension ainsi que d'une plus grande marge manoeuvre grâce, entre autres, à l'importante diminution de son passif et la réduction de processus d'ingénierie financière. Ces nouvelles mesures et initiatives lui donnent une capacité grandement améliorée et la flexibilité de gérer une telle crise et, ainsi, de limiter considérablement les conséquences d'un événement aussi extrême.

À PROPOS DE LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

La Caisse de dépôt et placement du Québec est une institution financière qui gère des fonds provenant principalement de régimes de retraite et d'assurance publics et privés. Son actif net s'élève à 131,6 G\$ au 31 décembre 2009. Un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels au Canada, la Caisse investit dans les grands marchés financiers et sous forme de placements privés et d'investissements immobiliers. Pour plus de renseignements : www.lacaisse.com.

- 30 -

SOURCE ET INFORMATION :

Maxime Chagnon
Directeur principal, Communications avec les médias
Tél. : 514 847-5493